CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E119411** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE 24/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/02/1993

Raison sociale : BUREAU CENTRAL DE SECURITE FRANCE

Forme juridique : SAD
DEPUIS LE 21/06/2023

Capital : 2 325 000

RUE DES FOUGERES
ZI DE BERLANNE
64160 MORLAAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES

Siret : 390 299 790 00191

Téléphone : 05 59 14 87 87 **Fax :**

Portable : 0627126123

Code NACE : 4391B

Responsabilité légale :
LAHERRERE YANNICK PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE / YURTSEVEN HAKAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés : 91 40049E

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5398199104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5398199104

Site Internet : www.bcsfrance.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

E-mail : bcs-pau@groupe-bcs.com

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 712 347 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	3	04/07/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur		30/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/09/2026 16:29

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E119411** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE **24/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/02/1993
Forme juridique : SAD
DEPUIS LE 21/06/2023
Capital : 2 325 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES

Siret : **390 299 790** **00191**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 91 40049E

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5398199104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5398199104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **BUREAU CENTRAL DE SECURITE FRANCE (AGENCE)**

RUE DES FOUGERES
ZI DE BERLANNE
64160 MORLAAS

Téléphone : 05 59 14 87 87 **Fax :**
Portable : 0627126123

Site Internet : www.bcsfrance.com
E-mail : bcs-pau@groupe-bcs.com

Responsabilité légale :
LAHERRERE YANNICK PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE / YURTSEVEN HAKAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	04/07/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/11/2023
o Isolation des combles perdus	04/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/09/2026 16:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.